

La lettre de la mesure 34

Alzheimer
PLAN 2008 > 2012



**L'ENGAGEMENT
DE TOUS**

Modifications annuelles de la BNA

Février 2012—N°18

Le système d'information Alzheimer mis en place grâce à la Mesure 34 du Plan National Alzheimer grandit. Il est confronté à des problèmes de croissance et cela à des répercussions directes sur nos centres ; lenteur voire impossibilité de rentrer des CIMA (vécu personnel grinçant des lundis matin de consultation !). Soyez assurés que l'ensemble des équipes de la M34 mais aussi de Kappa Santé et de Rapid, Onyx, 4D Nord, GULPER, Alpha –Santé,... essaye de résoudre ces difficultés afin de rendre la saisie plus fluide au quotidien. Soyez aussi assurés que nous allons tenir au courant les ARS de ces difficultés et de la répercussion qu'elles peuvent avoir sur les rapports d'activités qui seront générés en avril.

Il faut rester motivé surtout que le printemps va amener un lot de modifications plus ou moins directement visibles, mais qui ont pour objectif de contribuer à l'amélioration du système et, à terme, à une meilleure saisie (cf révision 3). Ce système d'information est regardé avec attention par nos collègues européens. C'est un modèle mais qui doit sans cesse avancer pour rester à la pointe. La première publication a été acceptée par le Journal of Alzheimer Disease (copie de l'article dès que possible dans une prochaine lettre d'information). Ce qui impressionne le plus les reviewers c'est bien sur le nombre de centres impliqués, Bravo à tous ! Le système d'information grandit et pense aussi à son avenir. Ici aussi, le printemps devrait amener de nouvelles pistes de réflexions.

A bientôt donc

*Philippe Robert
Pour l'équipe de la m34*

LE POINT SUR LA REVISION 3

ANALYSE PAR PATIENT

La BNA doit fournir aux utilisateurs une analyse automatique par patient.

Mise en service avril 2012

LA DEFINITION DES CENTRES

Régularisation des n° FINESS de chaque centre : en cours de réalisation.

Une information doit être transmise à chaque ARS par la DGOS courant mars

AJOUT DE CHOIX DANS UN ITEM EXISTANT

Ajout d'un choix dans l'item déjà existant « Type de l'acte »

Bilan neuropsychologique demandé par un spécialiste libéral de ville

En fonction

MODULE SPECIALISTES LIBERAUX

Prise de contact avec les éditeurs de logiciel mais pas de réalisation de leur part à ce jour

Développement d'une formule de saisie mobile des CIMA directement dans la BNA en cours de réflexion

LA MESURE 34 S'EXPORTE

Présentation réalisée à Amsterdam dans le cadre du Plan National Alzheimer

Le projet et le développement d'un système du type de la M34 avec comme point commun le même CIMA. Présentation disponible sur <http://www.cmrr-nice.fr/?p=plan-alzheimer>

COMMENT ENVOYER DES CIMA

Pour les utilisateurs de Calliope :

. Obtenir les identifiants de connexion au site de e-learning : Faire une demande à Kappa Santé, Calliope@kappasante.com (Tél : 01 55 35 97 84).

. Suivre la formation e-Learning : elle comprend une prise de connaissances des modalités de déploiement de la mesure 34, des nouvelles fonctionnalités CIMA dans Calliope par le référent CIMA du centre au minimum, idéalement par tous les utilisateurs Calliope .

. Une fois la formation en E-learning validée, Calliope-CIMA peut être activé. Le centre peut commencer à générer des CIMA et à les adresser à la BNA.

Pour les centres souhaitant utiliser d'autres logiciels :

Les spécifications ont été réactualisées au 16/01/2011. Vous pouvez les obtenir en vous connectant sur le lien ci-dessous :

<http://www.banque-nationale-alzheimer.fr>

Pour les centres souhaitant s'équiper :

Merci de contacter la coordination pour obtenir plus d'informations.

Pour les utilisateurs de RAPID :

. La fiche CIMA est directement intégrée à R@PID, il n'y a pas de formation supplémentaire à celle requise pour utiliser R@PID.

Le logiciel R@PID implémente deux modalités de création des fiches CIMA : à partir des données saisies dans la consultation associées (fiche CIMA pré-remplie) ou depuis la fiche CIMA vierge (remplissage rétroactif de la consultation associée).

. Pour être formé au logiciel R@PID et adhérer au réseau Rapidfr-nat, merci de prendre contact avec l'ADNA à l'adresse : adna@orange.fr

COORDINATION

CMRR de Nice

Département de Santé Publique

Direction des services Informatiques

Centre Hospitalier Universitaire de Nice

Tél : 04 92 03 56 35

Fax : 04 92 03 56 27

